



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 112375

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur l'emploi dans l'Union européenne. Selon le rapport « L'emploi en Europe 2006 », publié récemment par la Commission européenne, la situation de l'emploi dans l'UE a continué de s'améliorer en 2005 en dépit d'un ralentissement temporaire de la croissance économique. Les réformes portent leurs fruits. Le chômage dans l'UE a baissé de près d'un demi-point (de 9,1 % l'an dernier à 8,7 %), tandis que la croissance de l'emploi a pratiquement doublé (0,9 %). Néanmoins, l'Union européenne reste sous-performante, à la fois en termes d'emploi et de croissance de la productivité par rapport à ses objectifs. En conséquence, il lui demande de lui faire savoir sa position à ce sujet afin de redoubler d'efforts pour entreprendre de vastes réformes.

Texte de la réponse

Le rapport 2006 de la Commission européenne sur l'emploi en Europe, rendu public en novembre dernier, constate que, « malgré le ralentissement de la croissance économique, une amélioration modérée des chiffres de l'emploi a été observée dans l'Union européenne en 2005 ». En particulier, le taux d'emploi dans l'Union européenne est passé de 63,3 % en 2004 à 63,8 % en 2005, tandis que le taux de chômage a reculé entre 2004 et 2005, passant de 9,1 % à 8,7 %. Ce rapport souligne toutefois que « la hausse de la productivité du travail a accusé en 2005 un tassement, modeste certes, mais généralisé » et que « l'Union européenne continue d'afficher de moins bons résultats que les États-Unis en matière de croissance de l'emploi et de la productivité ». Les résultats relativement encourageants en termes de croissance et d'emploi enregistrés en 2005 s'expliquent pour partie par l'engagement de l'Union européenne et des États membres dans la mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne. La France et ses partenaires se sont en effet engagés dans des politiques d'assainissement des finances publiques, de relance de l'effort de recherche et d'innovation et de réforme du marché du travail qui commencent à enregistrer des résultats. L'amélioration à moyen terme de la productivité du travail, et plus généralement de la productivité globale des facteurs de production en Europe, passe notamment par la poursuite de cet effort de réforme, tout particulièrement s'agissant du marché de l'emploi, ainsi que par un engagement financier accru en faveur de la compétitivité. À cet égard, la mise en oeuvre de la « flexi-sécurité » doit contribuer à permettre une plus grande réactivité du marché de l'emploi tout en garantissant, en particulier par le développement de la formation tout au long de la vie, une meilleure sécurisation des parcours professionnels, gage de cohésion sociale. L'Union européenne va par ailleurs renforcer au cours des sept prochaines années son engagement financier en faveur de la recherche, de l'innovation, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de la création d'entreprises ou encore de la formation des salariés. En particulier, pour la période 2007-2013, l'Union européenne interviendra à hauteur de 54,6 milliards d'euros courants en matière de recherche et développement (7^e programme-cadre pour la recherche et le développement), de 7,6 milliards d'euros courants dans le domaine de la formation tout au long de la vie et de 3,7 milliards d'euros courants en matière d'innovation et de compétitivité des entreprises (programme pour l'innovation et la compétitivité). D'après la Commission européenne, les résultats en matière d'emploi enregistrés en 2005 devraient se confirmer : dans son Rapport de progrès 2006, consacré à la mise en oeuvre de la

stratégie de Lisbonne, publié en novembre dernier, la Commission européenne estime que le taux d'emploi et le taux de chômage au sein de l'UE pourraient passer en 2008 respectivement à 66 % et 7,3 %.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112375

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12827

Réponse publiée le : 20 mars 2007, page 2856